

#LESBONSPLANS
MAINTENANT.fr

Modalités de fonctionnement de la compensation attribuée par les EPCI

Afin de soutenir les entreprises implantées sur son territoire, la **Communauté de Communes Rhône Lez Provence**, en complément des fonds déjà mobilisés à destination du fonds régional « Covid Resistance » et des fonds propres intercommunaux, souhaite soutenir les secteurs d'activités Bar et Restauration de son territoire. Pour cela, en partenariat avec les Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Chambre d'Agriculture, la Communauté de Communes abonde un fonds pour accorder une aide directe aux entreprises qui s'inscriront sur un site solidaire de vente en ligne, dans la limite des fonds disponibles.

Cette boutique de E-commerce solidaire « Les Bons Plans Maintenant » réalisée par la CCI, en partenariat avec la CMA et la CA présente plusieurs avantages pour votre entreprise :

- Canal de distribution en ligne nouveau ou complémentaire du vôtre
- Rentrée de trésorerie rapide
- Visibilité & attractivité améliorées sur le web
- Permet de répondre aux tendances de consommation en circuit court
- Visibilité via une campagne de communication grand public ciblée
- Pas de commission (site solidaire éditée par la CCI)
- Site de confiance (sécurisation des données / acteurs institutionnels)
- Incitation du client à effectuer des dépenses complémentaires lors de sa venue sur place

Au-delà de ces avantages, la Communauté de Communes propose d'encourager votre inscription à ce site en vous versant en plus une **compensation financière directe**.

Conditions

Etre enregistré dans les codes APE suivants :

5610A	Restauration traditionnelle
5610B	Cafétérias et autres libres-services
5610C	Restauration de type rapide
5630Z	Débites de boissons

- Nombre de bons maximum / entreprise : 30 bons d'achat*
- Montant accordé par la CC : 10€ par bon d'achat de 30 €* et prise en charge de la commission (1,4% +0,25 €, soit 0,53€ par bon)
- Réception de la compensation de l'EPCI : une fois les bons d'achats achetés sur la plateforme, la CCI en accord avec l'EPCI versera le montant de l'aide accordée sous 7 jours.

* dans la limite des fonds accordés par la Collectivité.